

Antibes, le 15 novembre 2023

Inauguration de la plaque de la charte Romain Jacob – jeudi 14 décembre 2023 – à partir de 14h

Communiqué de presse

Les établissements du Groupe Hospitalier Sophia Antipolis Vallée du Var, s’engagent dans l’accueil des patients porteurs de handicap

La Charte Romain Jacob vise à l’amélioration de l’accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. Elle est promue par l’association nationale Handidactique et représente pour les signataires un engagement fort dans l’accueil des personnes porteuses de handicap dans les établissements de santé.

Concrètement, la Charte repose sur des objectifs relatifs à l’image de la personne porteuse de handicap, la reconnaissance de la place des aidants à l’hôpital, le recueil de l’expérience patient des personnes porteuses de handicap.

Des soins de prévention adaptés aux handicaps sont également promus, ainsi que des sessions de formations aux professionnels de l’accueil, du soin et du social.

Un point important concerne la construction de parcours de soins coordonnés et adaptés aux personnes porteuses de handicap, qu’il s’agisse de soins ambulatoires ou d’hospitalisation, mais également de télémedecine. La réponse aux soins urgents fera aussi l’objet d’une attention particulière.

Ainsi, le plan d’action pour le Centre hospitalier, comporte :

- Une action d’information et de communication,
- L’intégration dans le COPIL bienveillance de la mission « Prise en charge Hospitalière des personnes vivant avec un handicap »,
- La mise en place d’actions d’évaluation et d’écoute de l’expérience patient des personnes vivant avec un handicap.

Le Centre Hospitalier d’Antibes s’engage pour la prise en charge des patients en situation de handicap

Pour marquer son engagement dans cette thématique, le Groupe Hospitalier avait organisé une cérémonie officielle le 2 février 2023 à l’occasion de la signature de la charte où étaient présents et signataires Mme MENARDO, chargée de la politique Handicap à la Délégation territoriale 06, M. Pascal JACOB, Président Fondateur de l’Association Handidactique et Promoteur de la Charte, M. Bastien RIPERT, Directeur du Groupe Hospitalier Sophia Antipolis-Vallée du Var.

Désormais, l’inauguration de la Charte, dans le hall d’accueil du public au Centre Hospitalier, sera l’occasion pour M. Pascal Jacob, Président de l’association Handidactique, de s’adresser à l’ensemble de la Communauté Hospitalière présente, aux élus de la Ville d’Antibes, aux

décideurs départementaux en faveur du handicap, et aux principales associations prenant en charge intervenant dans le département des Alpes maritimes en faveur des personnes en situation de handicap.

À propos de l'Hôpital d'Antibes

L'Hôpital d'Antibes est implanté sur un territoire de près de 250 000 habitants ; il compte 1 750 agents et dispose de 700 lits et places. Il propose une offre de soins en médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, SSR et EHPAD et dispose d'un plateau technique complet : imagerie, pharmacie, laboratoire, urgences, blocs opératoires, cardiologie interventionnelle, etc.

Déroulé :

- Présence de **M. Pascal Jacob**, président de l'association Handidactique.
- **Accueil à 14h, le jeudi 14 décembre 2023 dans le hall de l'Hôpital principal d'Antibes** (entrée parking haut, rond-point des 4 chemins).
- **14h : inauguration** de la plaque avec dévoilement et discours.

CONTACT PRESSE :

Emeline SURGET

Chargée de communication et de relations institutionnelles

Tél : 04.97.24.76.13

07.87.18.05.29

Email : emeline.surget@ch-antibes.fr